

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 AVRIL 2016

2/1 – DEMANDE DE SUBVENTION RELATIVE AU PROJET D'ACHAT D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE – PROJET D'ORCHESTRE AU COLLEGE

Le projet « Orchestre au collège » s'inscrit dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, dans une forme de continuité de ce qui a été conduit à l'école des Provinces, où « l'Orchestre à l'école » existe depuis plusieurs années. Encouragé par l'Etat, ce projet a été déposé au sein de la programmation 2016 du Dispositif de Réussite Educative afin que l'action initiée au sein d'un établissement élémentaire se poursuive au niveau du collège.

Ce projet vise à permettre à des élèves du collège Rabelais de développer une pratique instrumentale en groupe afin de les aider à acquérir des compétences et du « savoir-être » utiles à l'école mais également hors du champ scolaire... En effet, les modalités d'apprentissage mises en place dans le cadre de ce projet ont pour effet d'aider à redonner confiance en eux aux collégiens en échec scolaire en leur donnant d'autres opportunités de réussite et en développant leurs capacités de mémorisation. Par ailleurs, ce projet où les interactions entre le collectif et l'individuel sont régulièrement recherchées permet de développer le sens des responsabilités et de favoriser la mise en place de comportements structurés socialement.

Pour cela, des groupes de 5 collégiens maximum travailleront par pupitre, 2 à 3 fois par semaine, avant de se retrouver en regroupement 1 fois par semaine. Les instruments envisagés sont des basses, une batterie électronique, des guitares, des claviers et un ensemble de cuivres. Ce dernier choix permettra aux enfants issus de l'école des Provinces, de poursuivre, si besoin, leur apprentissage en arrivant au collège.

Il est proposé d'acquérir les instruments de musique nécessaires au développement de ce projet en mobilisant, pour une partie du financement, le dispositif de la Réserve Parlementaire (Fonds d'Etat).

Le plan de financement prévisionnel présente le coût estimatif des instruments tel qu'il a été estimé par l'école de musique de Mons en Barœul :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Montant H.T.
Acquisition d'un ensemble de batteries, guitares, basses, claviers et cuivres	22 200	Ville de Mons en Barœul	11 100
Acquisition de petit matériel (baguettes, cordes...)	1 000	Etat (Réserve Parlementaire)	11 600
		Collège Rabelais	500
TOTAL	23 200	TOTAL	23 200

Le montant des moyens financiers sollicités demeure prévisionnel. Ainsi, la Ville de Mons en Barœul s'engage à prendre en charge toute dépense supplémentaire, non couverte par les montants de subvention affichés.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter le concours exceptionnel de l'Etat, dans le cadre de la Réserve Parlementaire, pour le financement de l'acquisition des instruments de musique utiles dans le cadre du projet « Orchestre au collège »,

- inscrire, en tant que de besoin, les crédits sur le budget 2016, article fonctionnels 903 11, compte nature 1321.